



# COMMUNIQUÉ

N° : 31

## **Les gouvernements doivent sévir contre les expéditeurs voyous de piles au lithium**

*Les transporteurs aériens et les fabricants de piles demandent une application plus stricte des règlements et l'imposition de sanctions plus sévères*

9 août 2016 (Genève) – L'Association du transport aérien international (IATA) se joint aux dirigeants de la chaîne d'approvisionnement des piles au lithium pour exiger une application plus stricte de la réglementation internationale sur le transport des piles au lithium.

Dans une lettre conjointe aux ministres du commerce, de l'industrie et du transport et aux directeurs de l'aviation civile des plus importants pays manufacturiers et exportateurs de piles au lithium, l'IATA, la PRBA (l'association américaine des piles rechargeables), RECHARGE (l'association européenne des piles rechargeables et au lithium), le Forum mondial des expéditeurs (GSF) et l'Association internationale du fret aérien (TIACA) ont demandé que les règlements de sécurité sur les piles au lithium soient appliqués aux points d'origine, y compris chez les expéditeurs initiaux et les fabricants de piles.

La lettre réclame aussi la mise en œuvre de projets coopératifs entre États pour s'attaquer aux situations dans lesquelles des piles au lithium fabriquées dans un État sont acheminées outre-frontière par voie terrestre pour être transportées par avion à partir d'un autre État. Les associations mondiales demandent aussi que des amendes importantes et des peines carcérales soient imposées à ceux qui violent les règlements.

« La sécurité est la priorité absolue de l'industrie aérienne. Les compagnies aériennes, les expéditeurs et les manufacturiers ont consacré beaucoup d'efforts à la mise en place de règles afin que les piles au lithium puissent être transportées en toute sécurité. Mais les règles ne fonctionnent que si elles sont appliquées et appuyées par des sanctions importantes. Les autorités gouvernementales doivent s'engager et prendre leurs responsabilités vis-à-vis des producteurs et exportateurs voyous. Et les cas flagrants de violation des règlements sur le transport des produits dangereux, qui compromettent la sécurité des passagers et des aéronefs, doivent être criminalisés », a déclaré M. Tony Tyler, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

« Les agissements d'une minorité menacent de miner la confiance envers les fabricants légitimes de piles et de produits. Cela préoccupe profondément nos membres », a déclaré pour sa part M. George A. Kerchner, directeur général de la PRBA, qui représente la plupart des grands manufacturiers de piles au lithium ionique et au lithium métal et des fabricants de produits alimentés par ces piles dans le monde.

L'IATA et la PRBA ont, à maintes reprises, demandé aux gouvernements de s'attaquer au danger causé par le mépris délibéré des règlements internationaux manifesté par des manufacturiers et

des expéditeurs voyous, et de combler les vides juridiques qui empêchent les poursuites contre les contrevenants récidivistes. La non-application des règlements augmente la pression sur les compagnies aériennes et les autorités réglementaires, qui sont ainsi portées à bannir unilatéralement tout transport aérien de piles au lithium. Cela augmenterait les coûts de la chaîne d'approvisionnement mondiale et des produits de consommation, et encouragerait les délinquants à pratiquer l'étiquetage mensonger, ce qui augmenterait davantage les risques pour la sécurité et la sûreté.

« Une interdiction frappant l'expédition des piles au lithium ionique à bord des aéronefs menacerait des vies en ralentissant la livraison d'équipements médicaux susceptibles de sauver des vies et d'augmenter la qualité de la vie, et compromettrait la sûreté de plusieurs pays parce que de nombreuses applications militaires font appel aux piles au lithium », explique M. Kerchner.

– IATA –

**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :**

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

**Notes aux rédacteurs :**

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 265 compagnies aériennes qui assurent 83 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <http://twitter.com/iata2press> – spécialement conçue pour les médias.